

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Péralles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 an 150 fr. — 6 mois 80 fr. — 3 mois 45 fr. — 1 mois 15 fr. — étranger 20 fr. — 10 fr. — 5 fr. — 2 fr.

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
 Les abonnements partent
 du 1^{er} et du 15 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 MAASENSTEIN & VOGLER
 Rue St-François
 Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	à la ligne
La Suisse	20 »	ou
L'Étranger	25 »	son espace
Réclames	50 »	

Nouvelles du jour

L'offensive des alliés se poursuit de la mer aux Vosges.
Dans l'est, la bataille continue, indécise.

Les journées du 23 et du 24 décembre ont été marquées sur le front de bataille franco-allemand par une série de petites opérations qui n'ont pas modifié d'une façon sensible la situation des adversaires. Les Français ont continué à gagner du terrain sur presque tous les points où leurs attaques ont porté. Ils ont eu à soutenir, toutefois, plusieurs contre-attaques allemandes, et les bulletins de Berlin contestent quelques-uns des succès annoncés par les communiqués français.

En Flandre, la marche des alliés sur Roulers paraît enrayée, leurs bulletins ne faisant aucune allusion à la région à l'est d'Ypres. Le communiqué du 20 décembre nous préparait à ce silence, quand il annonçait que les Allemands renforçaient leur organisation défensive à l'est et au sud d'Ypres. Les Belges ont pris pied sur la rive orientale de l'Yser, entre Dixmude et Ypres, et les Français ont enlevé à l'ennemi une partie d'un village au sud-est d'Ypres.

D'après le bulletin allemand d'hier matin, les Anglais ont de nouveau perdu un peu de terrain entre La Bassée et Béthune. Les Français annoncent en avoir gagné au sud de La Bassée.

Dans la région d'Arras, le brouillard a condamné les belligérants à l'inaction.

Entre Arras et l'Oise, les Français ont avancé près d'Albert, à l'ouest de la route de Bapaume, et près de Chaumes, dans la direction de Péronne.

Sur la partie du front que nous venons de parcourir, l'artillerie a eu un rôle actif en Flandre et dans la région de Lassigny, à l'ouest de Noyon.

A partir de l'Oise, les bulletins signalent de vifs combats d'infanterie au sud de Noyon, dans la contrée de Tracy, où les Français ont eu à défendre leurs dernières conquêtes contre un retour offensif de l'ennemi; au nord de Reims, près de Berry-au-Bac; et surtout dans la plaine de Champagne, le long de l'ancienne chaussée romaine qui reliait Reims à Verdun. Il y a eu dans ces parages, le 23 et le 24, de violentes attaques et contre-attaques autour de Souain, Perthes, Le Mesnil-les-Hurlus, dans lesquelles l'artillerie est intervenue et qui paraissent bien, notwithstanding les démentis ou les atténuations des bulletins allemands, avoir procuré aux Français un sensible avantage.

En Argonne, les Français annoncent qu'ils ont conservé leur front, malgré les tentatives ennemies pour les faire reculer.

Entre l'Argonne et la Meuse, continuation de l'avance française vers Varennes.

Au nord de Verdun, la brume n'a pas permis de mouvements importants.

La nouvelle artillerie lourde française a enregistré des succès sur l'Aisne, à laisière occidentale de l'Argonne, où elle a dispersé une attaque allemande dans la région de Ville-sur-Tourbe, puis au nord de Verdun et au sud-est de la place, dans la zone de Saint-Mihiel.

Les Français annoncent encore un gain de terrain à l'est et au sud-est de Lunéville, dans les parages de Cirey et de Saint-Dié.

Le communiqué français d'hier soir vendredi, 11 heures, nous montre qu'on n'a pas fait trêve, ni pendant l'auguste nuit ni pendant la sainte journée de Noël, aux opérations militaires.

Dans le cours de la nuit, les Allemands ont tenté un coup de main, dans les Vosges, contre les nouvelles positions françaises de la Tête-de-Faux, qui commandent la route Colmar-Saint-Dié.

Dans la matinée, les Français ont fait une attaque couronnée de succès au sud de Noyon, dans les parages de Tracy.

On s'est battu encore dans la région de La Bassée et à l'extrémité nord du front, à Nieupoort, où les Français annoncent du terrain gagné.

La grande bataille engagée en Pologne et en Galicie est encore indécise. Dans la région de Varsovie, le front russe, appuyé à droite à la Vistule, continue d'être couvert par la Bzoura et la Ravyka, affluent et sous-affluent du fleuve.

Dans la région de Radom, le groupe central des armées russes tient, sur sa droite, le cours inférieur de la Pilizta. Le cours supérieur de cette rivière, au sud de Tomaszof, a été franchi par les Austro-Allemands, mais ils sont arrêtés par la Drzewitzka, qui passe à Opoczno et à Koski.

Dans le secteur de Kielce, le long de la Nida, les Austro-Allemands ne semblent pas non plus avoir réussi à entamer les défenses russes.

En Galicie, le barrage russe entre la Dunajetz et les Carpathes tient toujours bon.

Dans les cols des Carpathes, les Autrichiens semblent avoir fort affaire à contenir le mouvement débordant des Russes qui menacent leur droite.

Le colonel anglais Repington, rédacteur militaire du Times, estime que l'Allemagne a perdu jusqu'ici un million d'hommes; qu'elle a encore sur le front occidental deux millions de combattants, et un million sur le front oriental. Il envisage que, pour le printemps, elle prépare encore trois millions d'hommes, en vue d'un effort suprême.

Le Pape a reçu, jeudi matin, le Sacré Collège, pour les souhaits de Noël. Vingt-trois cardinaux, évêques et prélats de la Cour pontificale assistaient à la réception.

Au nom du cardinal Séraphin Vanuttelli, qui souffre des yeux, le cardinal Vincent Vanuttelli a lu une adresse exprimant des souhaits pour le Pape et relevant l'œuvre accomplie par le Saint-Père en vue d'obtenir la paix entre les nations. L'adresse ajoutait que, si le Pape n'a pas pu obtenir, des belligérants, une trêve pour la fête de Noël, il ne doit pas, pour cela, cesser ses efforts en vue d'obtenir la paix.

Le Pape a répondu par un long discours, remerciant pour les souhaits qui lui avaient été adressés et faisant un éloge vif et ému de Pie X, et il a ajouté que, parmi les vœux du Sacré Collège, aucun ne répond mieux à la fête de Noël et au désir de tous les cœurs que celui qui concerne la paix. «Malheureusement, la Providence n'a pas voulu que son pontificat s'ouvrit sous de joyeux auspices.»

«Mais le Pape, au début de son pontificat, a compris la haute mission qui lui incombait et, soit publiquement, soit dans l'intimité, il ne manqua aucune occasion de conseiller la paix.» Le Pape a relevé que ce fut à cet effet qu'il pensa proposer une trêve de Noël, caressant l'espoir que, si on ne pouvait pas voir se dissiper le noir

fantôme de la guerre, on pût au moins mettre un baume sur les blessures causées par les hostilités. Cette initiative ne fut pas couronnée de réussite. Toutefois cet insuccès ne décourage pas le Pape, qui entend continuer tous ses efforts pour hâter la fin de cette guerre ou tout au moins en alléger les tristes conséquences.

Continuant son discours, le Pape a dit qu'il poursuivrait son action en vue de l'échange des prisonniers incapables de retourner plus tard sur le front; il espère arriver dans cette voie à un prompt résultat. Il a décidé que, dans chaque région où se trouvent des prisonniers, des prêtres connaissant leur langue seraient envoyés pour les reconforter et pour servir d'intermédiaires entre les prisonniers et leurs familles qui sont dans l'angoisse par suite du manque de nouvelles.

Le Pape a exprimé ensuite le vœu que la guerre finisse et il a invité l'assemblée à prier afin que ce vœu soit entendu d'En-Haut.

La Tribune de Rome a publié, jeudi, un long article exposant les dommages causés à la navigation neutre par l'abus des visites de navires et elle a conclu: «L'Italie ne demande pas d'exemptions, pas de privilèges; elle sait que la guerre cause aussi aux pays neutres des dommages et des dangers et elle est disposée à en supporter sa part, mais il n'est pas excessif qu'elle demande, à des pays amis comme l'Angleterre et la France, que les ennemis auxquels son commerce doit être exposé ne soient que ceux prévus avant le conflit actuel par le droit international et mentionnés dans les traités, et pas d'autres.»

Les pays neutres ne peuvent que s'associer à cette revendication juste et ferme.

Le chef de la marine allemande, amiral von Tirpitz, a accordé dernièrement un entretien au représentant d'une agence de presse américaine, à qui il a fait d'intéressantes déclarations.

L'amiral Tirpitz a dit à son interlocuteur que l'Allemagne répondrait au blocus anglais de la Manche et de la Mer du Nord par un contre-blocus exécuté au moyen de sa flotte sous-marine. Tout navire de commerce se dirigeant vers la côte anglaise ou française serait torpillé. L'Allemagne dispose d'un plus grand nombre de sous-marins que n'en a l'Angleterre; elle est en train d'en construire quarante nouveaux, du plus grand type (900 tonnes). L'amiral a ajouté que les sous-marins se sont révélés une arme de guerre beaucoup plus redoutable qu'on ne l'imaginait; on croyait qu'ils ne pouvaient accomplir des expéditions de plus de trois journées. Il est maintenant acquis que les sous-marins peuvent faire le tour de l'Angleterre et rester quinze jours en route, moyennant que l'équipage ait des moments de répit.

La déclaration de l'amiral allemand provoque de vifs commentaires dans la presse américaine, qui fait observer que, à moins de s'exposer à violer une série de règles du droit des gens, l'Allemagne ne peut pas employer de sous-marins contre les navires marchands, parce qu'elle ne posséderait pas dans ce cas les moyens de sauver les équipages, sans parler des cargaisons neutres.

Lire, en 4^{me} page, le rapport de M. Lamy à l'Académie française.

Nouvelles diverses

La princesse Bandini Giustiniani a donné sa démission de présidente générale de l'Union des femmes catholiques italiennes, pour des raisons de santé.

M. Millerand est rentré hier, jour de Noël, à Bordeaux, où il a repris la direction du ministère de la guerre.

L'empereur François-Joseph, que des dépêches disaient à toute extrémité, se porte, au contraire, très bien.

LA GUERRE EUROPÉENNE

Sur le front occidental
 Journée du 25 décembre

Paris, 25 décembre.
 Du grand quartier général, 11 heures du soir:

«On signale une légère progression de nos troupes en avant de Nieuport.»

«Vers Notre-Dame de Lorette, (région de La Bassée), une attaque de l'ennemi a été repoussée.»

«Ce matin, nous avons enlevé une nouvelle tranchée près de Puisseleine (au sud de Noyon), dans laquelle nous nous sommes maintenus, malgré des contre-attaques de l'ennemi.»

«La nuit dernière, l'ennemi a vigoureusement attaqué, mais sans succès, dans les Vosges, à la Tête de Faux (route Colmar-Saint-Dié).»

Les Allemands en Belgique

Au cours du meeting socialiste de Kings Hall, M. Vandervelde, chef des socialistes belges, a lu le document suivant trouvé dans un camp près de Huy (Belgique). C'est un ordre du jour du commandant allemand von Bassewitz à ses soldats, dont voici la traduction:

Le 25 août 1914.

Dans la dernière nuit, une vive fusillade a eu lieu. Il n'a pas été prouvé que les habitants de la ville avaient encore des armes chez eux. Il n'est pas prouvé non plus que la population a pris part au tir; au contraire, d'après l'apparence, les soldats ont été sous l'influence de l'alcool et ont ouvert le tir dans la peur insupportable d'une attaque ennemie.

La conduite des soldats fait une impression mauvaise, à peu d'exceptions près.

Quand des officiers ou des sous-officiers incendient des maisons sans permission ou ordre du commandant ou ici de l'oliosier le plus âgé et qu'ils encouragent les troupes à incendier et à piller, c'est là un fait regrettable au plus haut degré.

J'attends que l'on instruise partout sévèrement sur l'attitude vis-à-vis de la vie et de la propriété civile. Je défends de tirer dans la ville sans ordre d'un officier.

La triste conduite des troupes a en pour conséquence qu'un sous-officier et un soldat ont été gravement blessés par de la munition allemande.

Le commandant,
 VON BASSEWITZ, major.

La comtesse de Mérode arrêtée

Bruxelles, 25 décembre.

(Wolf). — Le 9 décembre, la femme du maréchal de la cour du roi des Belges, comtesse Marie-Louise de Mérode, a été arrêtée par un poste allemand alors qu'elle se rendait d'Anvers à Bruxelles. Une perquisition a été faite dans les bagages. Plusieurs papiers ont été trouvés qui ont éveillé le soupçon que le comte et la comtesse entretenaient avec la France et l'Angleterre des relations dangereuses pour les intérêts allemands.

L'intervention de la justice militaire fut ordonnée, parce qu'il s'agissait d'un délit qui est puni par les lois de guerre allemandes, de mort ou de prison. Un conseil de guerre a été tenu, le 22 décembre, à Bruxelles. Le conseil conclut cependant à l'acquiescement parce que les motifs d'accusation n'étaient pas suffisants pour constituer une preuve.

A Lille

On écrit au Temps:

«Le bombardement du 10 septembre a détruit plusieurs centaines de maisons et fait une quinzaine de victimes dans la population civile.»

«Le lendemain, les Allemands ont occupé Lille, et, depuis, ils prennent chaque jour un certain nombre d'otages qui sont amenés dans la citadelle, où d'autres citoyens viennent les remplacer le lendemain.»

«Ces otages ne sont pas maltraités. La vie matérielle est, sans doute, difficile pour les habitants de Lille; mais les vivres sont suffisants, et le pain ne manque pas. Un millier de soldats allemands, atteints de la fièvre typhoïde sont hospitalisés.»

«Une contribution de guerre de sept millions a été payée, grâce au concours de tous les citoyens qui possédaient quelques ressources. Le 1^{er} janvier prochain, il doit être payé, en plus, 1 million.»

«Pour se faire une idée des réquisitions dont a été l'objet notre pauvre capitale des Flandres, nous indiquerons que, depuis le 13 octobre, elle a été traversée par sept corps d'armée au moins.»

«Toutes les autorités civiles sont restées à leur poste et font noblement leur

devoir. Au premier rang, il faut citer le maire, M. Deleclalle, qui se montra à la hauteur de ses bien lourdes fonctions. A ses côtés, l'évêque, Mgr Charost, est parvenu à en imposer aux Allemands par son caractère et ses admirables vertus.»

Butin de guerre

Le correspondant de l'Aftenposten de Christiania annonce qu'on a mis en adjudication, à Berlin, des lots de brebis provenant des départements français. Ces animaux sont destinés non point à la boucherie, mais à l'amélioration de la race ovine en Allemagne. Tout récemment, on a également mis en vente, à Berlin, un lot de 126 chevaux des Ardennes. Ces animaux étaient des bêtes superbes, très vigoureuses, âgées de quatre à sept ans. Aussi la demande a-t-elle dépassé l'offre. Ces chevaux ont été adjugés à des prix variant de 500 à 2.250 francs, suivant leur âge. De nouvelles ventes de chevaux, de même origine, ont été annoncées aux agriculteurs du Brandebourg, qui manifestent la plus grande admiration pour les produits de l'élevage français.

L'abbé Wetterlé

L'abbé Wetterlé, l'ancien député au Reichstag allemand pour l'Alsace-Lorraine, est attendu à Marseille les premiers jours de janvier. L'abbé Wetterlé a été désigné par le gouvernement français pour collaborer aux travaux de la commission chargée d'inspecter les dépôts de prisonniers et d'olages d'Alsaciens-Lorrains, internés, au nombre de plusieurs milliers, à l'île de Frioul et dans les Bouches-du-Rhône.

Une rectification

La Guerre Sociale de Gustave Hervé a inséré la rectification suivante:

«On nous a fait dire, l'autre jour, que parmi les blessés soignés à l'hôpital temporaire des Carmélites, à Brest, ceux qui sont allés régulièrement à la messe bénéficient d'une permission, tandis que ceux qui se sont abstenus d'y aller sont directement renvoyés dans leurs dépôts.»

Notre ami Masson, maire de Brest, nous écrit pour nous avertir que notre bonne foi a été surprise et que jamais rien de tel ne s'est passé à l'hôpital temporaire des Carmélites; que, tout au contraire, les choses s'y passent ou ne peut plus correctement sous la direction de médecins conscients de leurs devoirs de républicains et de soldats.»

Ce que coûte la guerre

L'économiste allemand Julius Wolf vient de publier une brochure, dans laquelle il se livre à une étude comparative des dépenses occasionnées par la guerre aux pays qui y prennent part. D'après lui, la guerre coûte 50 millions par jour à l'Allemagne, 25 millions à l'Autriche-Hongrie et 112 millions et demi aux alliés, soit un total de 187 millions et demi par jour pour les belligérants.

Le député Weill

Le Vorwärts, organe des socialistes allemands, annonce officiellement que M. Weill, ex-député de Metz, a été exclu du parti socialiste.

On sait que, dès le début de la guerre, M. Weill avait quitté Metz et s'était enrôlé dans l'armée française.

Les souverains anglais

Londres, 24 décembre.

Les souverains anglais ont envoyé à tous les soldats dans les tranchées, à tous les marins dans la mer du Nord, ainsi qu'à tous les blessés dans les hôpitaux, une carte avec leurs vœux personnels et leur photographie.

Des bombes sur Nancy et Lunéville

Nancy, 25 décembre.

Un aéro allemand a lancé deux bombes sur Nancy. L'une des projectiles, tombé près de l'Institut chimique, n'a point explosé; l'autre a brisé quelques vitres et des tuiles aux bâtiments de la gare des marchandises de Nancy-Saint-Georges.

Poursuivi par des avions français, l'ennemi disparut.

Lunéville, 25 décembre.

Deux bombes ont été jetées par un aéroplane allemand, l'une sur la place des Carmes, dont les maisons avaient été

presque toutes incendiées pendant l'occupation allemande, l'autre sur la gare de Lunéville. Elles n'ont causé aucun dégât.

Encore un avion sur Douvres

Londres, 24 décembre.

(Reuter). — Un aéroplane allemand a survolé Douvres (Angleterre) dans la matinée, par un temps brumeux. Il a lancé une bombe, qui est tombée dans un jardin, où elle a fait explosion mais n'a causé aucun dégât.

L'aéroplane ne fut vu que pendant quelques secondes. Il est reparti immédiatement à travers la mer.

Aéroplanes pacifiques

Londres, 24 décembre.

Deux avions allemands ont survolé Dunkerque (France, sur la mer du Nord), pour la première fois depuis quelque temps. Contrairement à leurs habitudes, leur visite fut de nature conciliante.

L'un d'eux lança un sachet contenant le message d'un général allemand demandant aux autorités militaires françaises de rechercher le corps de son fils, tué dernièrement dans un engagement, près de Soissons.

L'autre «Taube» lança un message demandant des nouvelles d'un aviateur français, qui avait été fait prisonnier dans les lignes allemandes, et souhaitant un joyeux Noël à tous les aviateurs français.

L'amiral Callaghan

Nous avons annoncé, sur la foi d'une dépêche, que l'amiral sir George Callaghan est nommé au commandement en chef de l'escadre du Nord; c'est au commandement de la Nord qu'il faut lire: la Nord est une station navale des plus importantes sur la côte est de l'Angleterre.

L'amiral sir George Callaghan commandait la Home fleet au début de la guerre; il fut remplacé dans ce commandement par l'amiral sir John Jellicoe.

Dans l'Adriatique

Paris, 24 décembre.

Interviewé au sujet du torpillage d'un cuirassé français dans le canal d'Otrante, M. Augagneur, ministre de la marine, a déclaré que c'est là un simple incident de guerre. Le cuirassé peut poursuivre sa marche sans secours. Il reprendra très prochainement son service. Le ministre a ajouté qu'il n'avait reçu aucune confirmation des informations autrichiennes au sujet du coulage devant Pola (port militaire austro-hongrois) d'un sous-marin français, après la capture de l'équipage. Ce fait toutefois n'est pas improbable. En tout cas, il est inexact que deux accidents, n'ayant aucun rapport géographique ni tactique, se rattacherait à une grande bataille navale dans l'Adriatique.

En Syrie

Le Caire, 24 décembre.

Un communiqué officiel annonce qu'un croiseur anglais et un détachement de troupes a été détruit, près d'Alexandrette, un ouvrage d'art du chemin de fer allemand de Bagdad.

Exécutant les ordres du commandant anglais, le gouverneur a fait sauter le matériel du chemin de fer. Cet acte cause une vive impression dans la colonie syrienne.

On n'a aucune nouvelle directe de la Syrie. Les autorités ne faisaient embarquer à bord des navires neutres ni passagers, ni marchandises. L'inquiétude est grande.

Athènes, 24 décembre.

Les journaux grecs publient une dépêche de Jaffa, suivant laquelle le commandant de gendarmerie de cette ville a reçu, de Constantinople, des ordres invitant la population musulmane à s'opposer à tout essai de débarquement des troupes alliées. Tous les navires à voiles et les embarcations se trouvant dans le port devront être cotés à l'approche de la flotte ennemie.

Si la population était impuissante à empêcher un débarquement, elle devrait, avant de se retirer, incendier la ville, ainsi que la gare de la ligne de Jérusalem.

Enver pacha

Paris, 24 décembre.

Une dépêche de Bucarest dit qu'Enver pacha a disparu mystérieusement de Constantinople, où on ne l'a pas vu depuis plusieurs jours.

En Egypte

Naples, 24 décembre. Les paquebots italiens Orient et Sardaigne sont arrivés hier à Naples. Les passagers ont raconté qu'en Egypte règne le calme le plus complet. La population a accueilli avec satisfaction la proclamation du nouveau sultan. Quand les deux navires ont quitté le port d'Alexandrie, il s'y trouvait vingt gros transports qui avaient emmené trente mille soldats de la Nouvelle-Zélande. Ces troupes seront concentrées près des puits le long du canal de Suez. Une démarche désavouée La démarche de parlementaires hongrois qui se proposent de nouer des pourparlers avec des hommes politiques de la Triple Entente en vue de la paix est démentie par le journal de Budapest Akkolmanya, qui dit que le gouvernement verra quelle part de haute trahison il y a dans ces tentatives de rapprochement.

Le blé argentin

Buenos-Ayres, 24 décembre. Un décret annule la prohibition de l'exportation du blé et de la farine.

TROUBLES EN ALBANIE

Rome, 25 décembre.

On mande de Durazzo à l'Idem Nazionale qu'un mouvement révolutionnaire extrêmement violent a éclaté en Albanie contre Essad pacha. Le palais d'Essad, à Tirana, ainsi que ses diverses propriétés à Kodrat, Laskar ont été dévastés et incendiés. A El Basan, la population a ouvert les portes des prisons et les détenus politiques se sont mis à la tête du mouvement, se sont emparés de nombreux amis d'Essad pacha et les ont massacrés.

Durazzo, 25 décembre.

(Stefani). — Essad pacha, vu les graves conditions à l'intérieur de l'Albanie et surtout à Tirana et aux environs, est parti pour Kroia, où il rejoindra ses forces armées qui y sont réunies.

Vallona, 25 décembre.

(Stefani). — Depuis quelques jours, on était informé que l'on préparait à Vallona un mouvement assez obscur mais visant à renverser toute autorité. Il était interdit à toute personne de porter des armes. Ce matin, peu après l'aube, des coups de feu ont été tirés de plusieurs points de la ville sur la population, qui a été très impressionnée. La colonie italienne s'est réfugiée au consulat d'Italie. Le consul italien a demandé à l'amiral Patris le débarquement de ses matelots du navire de guerre Sardegna.

Vallona, 25 décembre.

Les marins italiens ont débarqué sans incident. Le commandant de la gendarmerie de la ville et les autres notables ont rendu visite au consul italien et lui ont exprimé leurs sentiments de reconnaissance pour ce que l'Italie a fait pour Vallona. Ils ont promis la coopération de la population. Les marins ont occupé paisiblement la ville, où, maintenant, la tranquillité règne.

Nouvelles religieuses

Angleterre et Vallona

Le Pape nommera prochainement un prêtre anglais en qualité de délégué apostolique à Londres.

Nécrologie

Le professeur Fournier

La science médicale française vient de perdre le professeur Fournier, savant clinicien universellement connu et auquel le

monde scientifique de tous les pays rendait un juste et légitime hommage. Le professeur Fournier était né à Paris, en 1832.

Confédération

Commissions parlementaires

Le Conseil des Etats a composé comme suit les deux grandes commissions pour l'examen des projets du Conseil fédéral sur l'impôt de guerre et le monopole du tabac:

Impôt de guerre: MM. Pylhon, Isler, Ammann, Bœchi, Brügger, Gabuzzi, Pettavel, Ochsner, Rütty, Scherrer (Saint-Gall), Steiger, Thelin, Usteri, Winiger, Witz.

Monopole du tabac: MM. von Arx, Dehler, Düring, Hildebrand, Kaller, Kunz, Lachenal, Legler, Lüsser, Ribordy, Robert, Scherrer (Bâle), Simon, Soldini, Wettstein.

A première vue, dit la Revue de Lausanne, il semble que la commission du Conseil national pour le monopole du tabac soit en majorité favorable à ce projet, tandis que ce ne serait pas le cas de la commission du Conseil des Etats.

La situation économique et les cheminots

Nous avons publié les résultats sommaires du trafic des C. F. F. pour novembre et pour les onze mois écoulés de 1914. Il en résulte que les recettes ferroviaires n'ont pas diminué dans la mesure où on le craignait tout d'abord. Le trafic a repris d'une manière satisfaisante. La situation s'améliorant, les cheminots expriment l'espoir que l'administration rapportera sa décision concernant la suppression des augmentations de traitements. Lorsque cette décision fut prise, sous l'impression de la crise générale, personne ne s'y attendait; mais plus tard, nous nous dans le Mécanicien; avec la rétrocession, on se rendit compte que cette mesure d'économie frappait plus durement les employés subalternes, moins bien rétribués, que les fonctionnaires supérieurs. Tel chef, ayant atteint le maximum du salaire afférent à sa charge, ne sera pas touché par la décision supérieure et émergera au budget pour son traitement intégral; un cantonnier, au contraire, se verra, avec un salaire annuel de 1400 fr., privé de l'augmentation de 350 fr. qu'il espérait après trois ans de service. Il devra continuer à subvenir aux besoins d'une famille qui peut être nombreuse, alors que la vie ne cesse de renchérir et que les impôts augmentent.

Aujourd'hui, dit encore le Mécanicien, le trafic voyageurs a repris, l'exportation de détail, comparativement à l'année dernière, est importante, et le transport des marchandises satisfaisant. Dans le trafic nord-sud, les houilles et le fer forment l'élément principal, tandis que pour le trafic sud-nord, ce sont les denrées alimentaires, notamment les céréales et les pommes de terre qui arrivent en abondance. Les transports de marchandises des jours ouvrables ne suffisent même plus; le dimanche aussi, de lourds convois de marchandises circulent dans chaque direction. Le commerce se reprend à vivre: postes, télégraphes et chemins de fer sont très occupés. On peut évaluer le trafic à une valeur sensiblement égale à celui des autres années.

D'un autre côté, on réalise de sérieuses économies par la suppression de trains locaux et directs sans rendement, par la réduction du service de nuit, l'élimination du nombre des courses postales, etc. On ne saurait nier que la situation ait changé. Si elle continue à s'améliorer, il faut espérer que l'on modifiera dans un sens favorable au personnel le décret supprimant les augmentations de traitements. Le personnel fédéral se résignera volontiers à un sacrifice un peu moins lourd, mais mieux réparti. Ce but ne peut être atteint que par la réduction d'un tant pour cent sur le salaire de chacun.

CANTONS

VAUD

Pas de réduction d'impôt. — Les propriétaires vaudois de véhicules à moteur, se basant sur l'interdiction par l'autorité fédérale de la circulation des automobiles et motocycles, ont demandé une réduction de l'impôt auquel sont soumis autos et motos.

Mais le gouvernement vaudois a décidé de ne pas admettre ces réclamations et d'exiger le paiement intégral des taxes.

Bienfaisance. — M. Lucien Bovet, négociant à Lausanne, a fait par testament une série de legs à des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique. Il a légué notamment à sa commune, Arnex, sur Orbe, une somme de 10,000 fr. pour un fonds d'apprentissage dont devront bénéficier des jeunes gens pauvres de la localité.

VALAIS

Nomination ecclésiastique. — On nous écrit:

M. l'abbé Adolphe Sarbach, nouvellement ordonné, a été nommé curé de Feschel, sur Loèche.

LA SUISSE ET LA GUERRE

L'état sanitaire de l'armée

Communiqué du médecin en chef de l'armée. — Malgré la saison rigoureuse, l'état de santé de l'armée continue, en général, à être satisfaisant, bien que les affections dues aux refroidissements et l'influenza augmentent le nombre des malades.

En fait de maladies contagieuses, on a annoncé, la semaine passée, 3 cas de scarlatine, 7 cas de rougeole, 1 cas de méningite cérébro-spinale épidémique, 2 cas de diphtérie et 3 cas d'oreillons.

Il est produit, dans plusieurs corps de troupe, des épidémies de grippe tout à fait bénigne dans la plupart des cas. Même l'affection était accompagnée d'une température élevée, elle a été guérie, généralment, en deux ou trois jours.

On a noté six cas de mort: 3 dus à des pneumonies, 1 dû à une fracture du crâne, 1 dû à un coup de feu (suicide) et 1 dû à l'imprudence d'un tireur.

Nouvelle mise sur pied

A l'heure de l'arrêt du Conseil fédéral du 23 décembre 1914, est de nouveau mis sur pied le bataillon d'infanterie de forteresse 174, le 6 janvier, à 2 heures du soir, à Thoune.

Les hommes qui entrent au service n'ont pas à prendre de billet de chemin de fer; ils sont transportés gratuitement.

Pour les soldats

La commune vaudoise de Montricher a envoyé à chacun de ses ressortissants se trouvant actuellement sous les armes la somme de vingt francs, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

En 1857, lors de la mobilisation de l'armée suisse contre la Prusse et de l'occupation des frontières du Nord, fut fondée, au Sentier (Val de Joux), au moyen de souscriptions et de dons, une « Caisse de secours aux familles de soldats en activité de service pour la défense de la patrie ». Sur le fond capitalisé

depuis lors, la municipalité a décidé de prélever une somme de 5 francs pour chacun des soldats de la commune actuellement sous les drapeaux, et de la lui faire parvenir, pour Noël, sous forme de sous-vêtements chauds confectionnés dans la localité.

Un Grison décoré de la croix de fer

Le baron Antoine de Salis-Soglio, un Grison qui a fait son service dans l'armée allemande, où il était au commencement de la guerre lieutenant de cuirassiers, a été décoré de la croix de fer, pour sa bravoure dans les combats livrés en septembre dans la région de Beauvais.

Des réfugiés belges

Un nouveau convoi de réfugiés belges, composé d'une soixantaine de personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, est arrivé jeudi à Lausanne.

Pour les protestants

de Belgique et d'Autriche La collecte du jour de la Réformation, faite dans les temples de Saint-Gall, en faveur des protestants de Galicie et de Belgique, a produit la somme de huit mille francs.

Déserteur involontaire

Le commissaire des guerres de Neuchâtel vient de recevoir une visite assez originale, celle d'un télégraphiste militaire français en uniforme, qui a été amené à son bureau par un caporal de l'armée suisse.

Possesseur d'un congé de convalescence, rédigé en bonne et due forme, le télégraphiste français se rendit à Cornol (Jura bernois), où se trouve sa famille; il avait malheureusement négligé une formalité: celle de se mettre en civil. Arrêté à la frontière, l'autorisation lui fut accordée, après explications, de passer huit jours chez les siens, après quoi il fut conduit au commissariat des guerres. Il sera interné à Saint-Gall jusqu'à la fin de la guerre.

Pour aller en Angleterre

Les Suisses qui partent pour l'Angleterre sont rendus attentifs au fait qu'un contrôle sévère est exercé à l'égard des voyageurs, à leur embarquement en France, notamment dans les ports du Havre et de Dieppe, ainsi qu'au débarquement dans les ports britanniques. Les voyageurs se rendant en Angleterre par la France devront être porteurs d'un passeport contenant leur photographie et muni, outre du visa d'un représentant consulaire français en Suisse, du visa d'un représentant consulaire britannique de Suisse ou du représentant consulaire britannique du port français d'embarquement.

Pour être autorisé à s'embarquer pour l'Angleterre ou à y débarquer, tout voyageur peut être tenu de justifier qu'il possède une somme de cent vingt-cinq francs au moins. Enfin, il est interdit aux voyageurs arrivant en Angleterre d'être porteurs de lettres destinées à des personnes habitant le Royaume-Uni.

Les animaux et la guerre

Une première conférence internationale pour la protection des animaux à la guerre a été tenue jeudi après midi, à Genève.

La Suisse était représentée par le lieutenant-colonel Noyer, vétérinaire en chef, délégué du Conseil fédéral et de l'armée, par M. A. Maillard, vice-président de l'Union romande pour la protection des animaux, et par le comité genevois de la Société protectrice des animaux.

La France, l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique, la Turquie et la Serbie étaient également représentées. Le lieutenant-colonel Noyer a donné ensuite des renseignements sur ce qui a été fait en Suisse dès le début de la

guerre, pour les chevaux blessés ou malades.

Plusieurs résolutions ont été votées en faveur de la protection des animaux en temps de guerre.

La vie économique

Les prix du blé et de la farine

Le Département militaire suisse communique une note disant que, depuis le 23 décembre, le prix de vente du blé et de la farine est fixé comme suit: froment, 35 fr. les 100 kilos, net, franco en gare de l'acheteur, sans sac, au comptant; farine, 43 fr. 50 les 100 kilos, net, sans sac, pris au moulin, au comptant; son, 15 fr., aux mêmes conditions.

L'importation du charbon

Dès la semaine prochaine, les importations de charbon seront fort difficiles. L'Allemagne ayant besoin de presque toute sa production et les lignes de chemin de fer étant exclusivement réservées au transport des troupes.

Nos approvisionnements de pétrole

Une enquête sérieusement menée, dit un correspondant de la Suisse libérale, démontre l'inexactitude du bruit qui a circulé suivant lequel le pen de pétrole disponible aurait été réparti d'une manière inégale en Suisse. C'est dans la mesure des livraisons antérieures que cette marchandise a été répartie très scrupuleusement; aucune partie de la Suisse n'a été plus avantagée qu'une autre.

On a maintenu la certitude que, au cours de ces prochains semaines, les livraisons de pétrole américain, seront de nouveau organisées de façon à satisfaire aux besoins. Les fournisseurs possédant en Italie de grandes quantités de pétrole destiné à la Suisse. Tandis que l'on s'occupe d'aplanir toutes les difficultés de transport que l'on a rencontrées à Rome, des pourparlers sont engagés avec les gouvernements anglais, français et américain. C'est dans ce sens que le Conseil fédéral a entrepris des démarches, fort heureusement appuyées par la légation des Etats-Unis à Berne.

Quant au pétrole roumain, dont on a parlé, on ne peut guère espérer l'obtenir, quoique la Suisse ait expédié la bas pas mal de wagons cisternes. Un bon nombre de ces wagons ont été saisis par le ministère de la guerre autrichien. Le Conseil fédéral travaille à faire lever cet embargo.

Pénurie de lait

Le bruit court avec persistance que les fabricants d'horlogerie qui ont travaillé jusqu'ici se verront forcés de suspendre leur activité, à cause du manque de lait, dans les pays helligérants ayant décrété l'interdiction d'exportation de ce métal.

FAITS DIVERS

STRANIERE

Cinq maisons s'éroulent. — Par suite d'un éboulement, cinq maisons se sont écroulées à Valma (province de Rome). On a retiré des débris quatre tués et douze blessés.

On craint que d'autres victimes ne se trouvent encore sous les débris.

RUSSIE

Incendie. — On nous écrit: Un incendie a détruit, à Loèche, une maison d'habitation occupée par quatre familles. Tout le mobilier est devenu la proie des flammes.

Un train dans un cimetière. — A la gare aux marchandises de Bâle, un train de marchandises d'environ trente wagons, à la suite d'un faux aiguillage, s'est engagé sur une voie de garage, a dépassé la voie et est venu enfoncer le mur de clôture d'un cimetière. Deux caveaux de famille ont été endommagés; les wagons ont été en partie démolis. Du personnel, personne n'a été blessé. Les dégâts matériels sont importants.

Dévalisiers des morts. — La police de Gênes a arrêté un employé de l'Institut pathologique, contre lequel plusieurs plaintes avaient été déposées. Il s'agit d'un

nommé Marcel P., Vaudois, qui commettait ses vols avec un complice dont l'arrestation est imminente.

Les deux sinistres individus dépouillaient les morts de leur linge, de leurs habits, bijoux et dentiers.

Une perquisition faite au domicile de P., a amené la découverte de nombreux objets volés.

Escoquerie à la canton. — Il y a quelques semaines paraissait dans les journaux une annonce dont le titre était des plus alléchants: il s'agissait d'une « place d'avvenir » offerte à une dame ou à un monsieur pour une agence d'un comptoir d'escompte central suisse; qui allait s'ouvrir à Neuchâtel. Une caution de 5000 fr. devait être fournie. Divers postulant ne reçurent pas de réponse; d'autres furent informés que leurs demandes ne pouvaient pas être prises en considération.

La Nouvelle Gazette de Zurich donne des détails sur cette affaire. Ces jours passés, dit-elle, nous avons été informés d'un cas d'escoquerie à la canton, qui n'est malheureusement pas un cas isolé.

Par une annonce « Place d'avvenir », demandant un monsieur ou une dame pour gérer d'une succursale. La somme de 5000 francs était exigée comme caution. Un postulant reçut en réponse que cette caution devait être déposée en espèces ou en bons valeurs cotées à la Bourse. On faisait remarquer tout particulièrement que les caractéristiques d'épargne ne pouvaient être acceptées. Les postulants, rendu méfiant, voulut se mesurer en relations directes avec son futur chef. Après bien des recherches, il découvrit le domicile de la Frankengasse, à Zurich.

S'étant renseigné, il apprit que le « directeur », et sa femme s'étaient absentés pendant quelques jours. Il put même établir que le fameux « directeur » se trouvait déjà sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Voilà un homme qui a été prudent. D'autres ne l'auront peut-être pas été et seront tombés dans les filets de l'escoquerie. Quant au méfio des annonces trop alléchantes!

Offices de travail suisses

En comparaison avec le mois précédent, les offres de travail ont diminué en novembre de 483, et les placements de 308. Le nombre des ouvriers sans inscriptions (en passage et ayant un domicile fixe) a subi une augmentation de 400. Du marché du travail local, il a été annoncé 714 places vacantes de moins qu'il y a été fait 304 placements de moins qu'en octobre; la diminution pour le marché du travail interlocal, est de 231 offres et de 4 placements. Sur 100 places vacantes, il a été inscrit 190,4 demandes de travail provenant de personnes du sexe masculin et 154,6 de sexe féminin (165,4 et 155,1 en octobre).

Le nombre total des chercheurs de travail qui se sont présentés aux offices suisses (inscrits et non inscrits) — a été de 15,739 (en octobre: 15,042), sur lesquels 4,727 (en octobre: 5,035) ont trouvé du travail et 11,012, soit le 69,9% (en octobre 10,007, soit le 66,5%) sont restés sans occupation. Le nombre de chômeurs s'est donc accru de 1005 personnes en novembre.

Tandis que dans notre pays les conditions du travail se maintiennent irrégulièrement dans un état critique et que les victimes du chômage augmentent sans cesse, une amélioration très sensible s'est fait sentir dans certaines contrées de l'Allemagne. Les besoins de l'armée ont influencé les branches de l'alimentation tel point qu'il est demandé un très grand nombre de travailleurs pour les branches de l'alimentation. La pénurie de bras fait sentir surtout dans les mines et la grande industrie métallurgique. La construction et les métiers qui en dépendent subissent le même sort. Ce fait a occasionné un certain nombre de départs de chômeurs qui se sont rendus dans les contrées où les travailleurs font défaut.

Feuilleton de LA LIBERTE

John le Conquérant

PAR PAUL VAUTIER

Montant alors sur un escabeau, un relevant sa robe noire, Mme Heurteloup ajouta :

— Précisément, il est venu ces jours-ci un Anglais qui nous a demandé également un dictionnaire, mais dans le sens opposé : anglais-français.

— Tiens, s'écria Francine, en s'appuyant d'une main sur le comptoir, une coïncidence !

— Nous avons eu, du reste, mon fils et moi, beaucoup de peine à le comprendre parce qu'il prononçait les mots d'une manière déféctueuse. Il répétait : « très complet », très complet ! ». Il nous en a refusé trois. Il les feuilletait : « Pas complet », je voulé très complet ! ». Bref, nous crûmes un instant qu'il allait se fâcher.

— Puis, d'un ton dont l'airgour n'échappa pas à la jeune fille :

— C'est un Anglais qui prend pension chez vous, je crois. Vous n'êtes pas sans le connaître, puisque vous vous promenez ensemble ? Pour visiter les curiosités du pays, sans doute ?

— Mr. John Marlow. Tiens, c'est

drole !... Au fait, il a bien raison d'acheter un dictionnaire puisque vous dites vous-même qu'il prononce mal les mots.

— Je puis me tromper... Si vous vous promenez avec lui, c'est que vous le connaissez.

— Pardon, Madame, c'est tout à fait naturel, c'est un de nos pensionnaires. Ce Monsieur désirait voir les curiosités de la ville, il fallait bien que quelqu'un l'y conduisit. Il était embarrassé, je l'ai accompagné pour lui donner tous les renseignements dont il avait besoin. C'est un peu forcé dans notre commerce, Madame, nous devons obligez les étrangers. Si je n'avais pas paru bien élevé...

— Je ne dis pas qu'il ne soit point bien élevé, Mademoiselle Francine, répondit Mme Heurteloup en mettant le volume sous papier rose. Seulement, le monde est si médisant ici. On sait broder tant de choses, mais il faut le reconnaître, quelquefois non sans raison, surtout maintenant que les étrangers régnaient à Roubae comme en pays conquis.

Co réquisitoire, contre les touristes d'outre-Manche, agaçait Francine, qui avait hâte d'importer son petit livre ficelé par la libraire avec une lenteur toute provinciale.

— Alors, demanda-t-elle d'une voix radoucie, vous allez vous mettre à apprendre l'anglais ?

— Oh ! s'il fallait commencer par le commencement, je n'en aurais pas le courage. Dieu merci ! je l'ai étudié à

Rouen, au pensionnat, et c'est pour moi perfectionner.

— C'est votre Anglais qui vous montrera, probablement !

— J'en serais très heureuse, d'autant plus que nous sommes appelés, n'est-ce pas, à recevoir beaucoup d'Anglais à l'hôtel. Et puis vous en rencontrez souvent dans la rue qui vous demandent une chose ou l'autre, c'est toujours agréable de pouvoir leur être utile.

— Edmond s'y était mis aussi. Du reste, il apprend avec une facilité qui tient du prodige, mais il ne saurait tout faire : ses exercices de violon lui prennent déjà beaucoup de temps. Il prend goût au commerce, Mademoiselle Francine. Il le faut bien, parce que, lorsqu'il aura trouvé une femme, je lui laisserai la librairie, mais ces jeunes gens sont si difficiles à marier... C'est un grand souci pour une mère... enfin !

Et la libraire eut un soupir de fausse résignation.

Francine, en prenant par la rosette le petit paquet que lui tendait Mme Heurteloup, remarqua ceci : son regard était drolé et son sourire n'était plus un sourire commercial !

— Au revoir, Mademoiselle. Bien des choses à vos parents, lui dit la libraire, en appuyant sur la poignée de la porte.

Puis, à travers les rayons de livres de la vitrine, elle suivit des yeux, sur le trottoir, la jeune fille qui s'en allait à grands pas.

A ce moment, Edmond sortait de la salle voisine.

— Comment ! tu étais là ! s'écria la libraire étonnée.

— Oui, maman, merci... j'ai tout entendu !

Où John Marlow ferait-il édifier son grand hôtel ? Sur la quai, évidemment, là où résidait la colonie anglaise. Mais de terrain à bâtir, il n'en trouvait aucun. Devrait-il en arriver à démolir une de ces demeures vétustes, reliquaires des souvenirs d'un passé dont s'enorgueillissait le pays ? Heureusement, il existait, en face de l'embarcadere du bac, une bâtisse de pierre délabrée qui fut un relais des postes. C'était l'emplacement rêvé, et John n'en chercha pas ailleurs.

Lorsque celui-ci s'enfermait dans sa chambre pour étudier son projet, les Leduc ne soupçonnaient guère que, sous le toit de leur propre hôtel, s'élaborait le plan d'un hôtel somptueux, destiné à céleper tous les autres.

Il s'agissait donc ce jeune homme avec beaucoup de déférence, parce qu'il payait bien, mais laissaient à leur fille le soin de répondre aux mille questions qu'il posait sur des remarques faites au cours de ses promenades. Francine s'y prêtait de bonne grâce, toujours égayée par le bavardage de l'Anglais, disant sans sourcilier tous les mots connus de lui, leur attribuant peut-être, parce qu'il

était parvenu à les dire, plus d'importance qu'ils n'en avaient.

Parfois, d'une voix rendue douce et timide, il lui demandait :

— Est-ce que je vous avais fait beaucoup de progrès dans la langue ?

Et Francine, souriante : « Oh ! certainement, Monsieur, nous vous comprenons très bien. »

— No, pas très bien. Je crois je toujours parlé mauvaise. Voulez-vous toujours correct, quand je trompe moi.

— Monsieur John, je craindrais de vous froisser.

— No, pas du tout froisser. Du reste, quand la vieille servante — une pure Caehoise dont le patois dénotait John — ne comprenait pas le nom d'un mets bizarrement prononcé par celui-ci, Francine leur venait en aide.

Venait-il d'employer une tournure inhabituelle, telle que la suivante : « Mademoiselle, je vais troubler vô pour un petit pièce de pain ! » motivant le rire des pensionnaires à la table d'hôte, il avait une façon si drole de pencher la tête, d'un air de repentir, en disant : « Ah ! ce n'était pas bien ? » que Francine eût préféré le laisser dans l'ignorance que de le reprendre : « C'est comme ceci qu'il faut dire. »

Il répétait alors avec application la phrase trois fois, ajoutant : « Merci, merci bien, merci beaucoup. »

Marlow susceptible, en dépit de sa apparente insouciance. Il ne s'en était chahi que davantage à Francine, de le regard, bienveillant, confiant, adrateur, allait droit au sien.

Dès lors, s'il peignait un paysage ou des environs, il suffisait que le nom de Francine lui vint aux lèvres pour qu'il marquât la ligne d'horizon ou posât un coloris trop vif. Sur le coin d'une table, son pinceau traça même un jour des sourcils à la courbe harmonieuse, mais il fut longtemps à trouver le bleu profond des yeux, de ces yeux qui, mieux vous comprendrez, s'ouvrent sur les grands et dont un sourire rapproché longs cils noirs.

Afin que ses amis de Londres pussent l'admirer plus tard, il s'essaya à peindre de mémoire ce sourire de jeune fille française — gentille moue, interrogative ou suppliante, énigmatique et langage à la fois, — quand, le menton dans sa main, elle vous écoute, prête à lancer à la moindre surprise un petit cri, à laisser courir, au moindre mot drole, sur le clavier d'ivoire de ses dents, la gamme d'un joli rire. Oui, mais, cette grâce irrésistible du modèle vivant, sa faveur d'extotisme, sa fascination mystérieuse, ce charme d'autant plus attirant que vous n'arrivez pas à la définir ? John n'avait pas exprimé tout cela !

(A suivre.)

FRIBOURG

Nominations judiciaires

Le Collège électoral, réuni ce matin samedi, a procédé aux nominations suivantes :

Tribunaux d'arrondissement

Juge près de tribunal de l'arrondissement de la Sarine, en remplacement de M. Joseph Grolimond, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les services rendus :

M. Alfred Merz, chef de bureau du département de l'intérieur.

Vice-président du même tribunal, en remplacement de M. Grolimond, démissionnaire :

M. Alphonse Glasson, juge, à Fribourg.

Juge près le tribunal de l'arrondissement de la Singine, en remplacement de M. Jean Bärswyl, décédé :

M. Joseph Antoine, suppléant, à Rohr (Tavel).

Juge suppléant près le même tribunal :

M. Jean Piller, caissier, à Saint-Ours.

Président du tribunal de l'arrondissement de la Gruyère, en remplacement de M. Louis Monard, décédé :

M. Joseph Delatena, avocat, à Bulle.

Juge suppléant près le tribunal de l'arrondissement de la Broye, en remplacement de M. Auguste Dubey, promu juge :

M. André Corimbouff, syndic, à Dombidier.

Cours d'assises

Président de la cour d'assises du 1^{er} ressort, en remplacement de M. Louis Morard, décédé :

M. Romain Chaiton, suppléant, à Romont.

Suppléant du président de la même cour :

M. Delatena, président du tribunal de la Gruyère.

Justices de paix

Arrondissement de la Sarine

1^{er} assesseur près la justice de paix du 3^{ème} cercle (Bellaux), en remplacement de M. Alphonse Bochud, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les services rendus :

M. Etienne Chaiton, 2^{ème} assesseur, à La Corbaz.

2^{ème} assesseur près la même justice de paix :

M. Adrien Bersier, député, 1^{er} suppléant, à Cormingens.

1^{er} suppléant près la même justice de paix :

M. Aimé Roubaty, 2^{ème} suppléant, à Villars-sur-Glâne.

2^{ème} suppléant près la même justice de paix :

M. Adrien Despont, député, à Cormingens.

2^{ème} assesseur près la justice de paix du 4^{ème} cercle (Fribourg), en remplacement de M. Antoine Perriard, décédé :

M. César Bonny, 1^{er} suppléant, à Fribourg.

1^{er} suppléant près la même justice de paix :

M. Joseph Schnuevly, 2^{ème} suppléant, à Fribourg.

2^{ème} suppléant près la même justice de paix, à la suite de la promotion de M. Schnuevly :

M. Jean-Georges Späth, officier de l'état civil, à Fribourg.

Juge de paix du 5^{ème} cercle (Le Mouret), en remplacement de M. Paul Houlin, décédé :

M. Louis Richard, à Zénauva :

1^{er} assesseur :

M. Alphonse Gross, à Aroconciel ;

2^{ème} assesseur :

M. P.-Maxime Peiry, à Treyvaux ;

1^{er} suppléant :

M. Félix Bongard, 2^{ème} suppléant, à Sâles ;

2^{ème} suppléant :

M. Udarie Biotley, député, au Mourêt.

Arrondissement du Lac

Juge de paix du 3^{ème} cercle (Châtres), en remplacement de M. Fritz Gutknecht, décédé :

M. Jean Mæder, 1^{er} assesseur, à Agri- moine.

1^{er} assesseur :

M. Jean Gutknecht, 2^{ème} assesseur, à Châtres.

2^{ème} assesseur :

M. Emile Elter, 1^{er} suppléant, à Ormev.

1^{er} suppléant :

M. Jacob Kattenrieder, 2^{ème} suppléant, à Châtres.

2^{ème} suppléant :

M. Samuel Lehmann, syndic, à Buchillon.

Arrondissement de la Glâne

2^{ème} assesseur près la justice de paix du 3^{ème} cercle (Romont), en remplacement de M. François Demierre, décédé :

M. Bernardin Delabays, 1^{er} suppléant, au Châteland.

1^{er} suppléant :

M. Jules Schmitz, 2^{ème} suppléant, à Romont.

2^{ème} suppléant :

M. Joseph Menoud, caissier, à Vuis-tenens-dev.-Romont.

Conseil général de Fribourg

Le Conseil général de la ville de Fribourg est convoqué pour le mercredi

20 décembre, à 8 heures du soir, à la Maison de justice.

Tractanda : Budget de la ville pour 1915 ; achat de source ; projet d'endiguement de la Sarine ; divers.

Noël de soldats

Hier, sur toute la surface du globe, les hommes de bonne volonté se sont ingeniés à rendre plus doux le sort de ceux que la guerre a arrachés à leurs foyers. A Fribourg aussi, la charité s'est montrée en faveur des soldats sans travail qui sont au dépôt de troupes de la caserne. Activement secondé par un comité de généreuses dames de Fribourg, M. le colonel Monnier avait eu l'heureuse pensée de réunir tous ses hommes autour d'un arbre de Noël, afin de leur faire passer quelques heures de vie de famille.

A 6 heures du soir, le réfectoire de la caserne était brillamment éclairé par les bougies du sapin enguirlandé d'or et d'argent. Le Chœur mixte de Saint-Nicolas avait prêté son gracieux concours et les chants de circonstance, qu'il a exécutés avec son brio et son art habituels, eurent tôt fait naître dans la vieille caserne une véritable atmosphère de foyer familial.

Quelle joie presque enfantine sur toutes ces figures militaires, hâlés par le service, lorsque les gracieuses dames du comité et du Chœur mixte procédèrent à la distribution des petits paquets de Noël et — ce qui fut particulièrement apprécié — des gigantesques tranches de gâteau aux pommes.

M. le colonel Monnier, s'adressant à la troupe, rappela que la fête de Noël fut toujours pour l'humanité une journée d'espérance. Malgré la détresse des temps, c'est cette espérance qui permet aux soldats de s'égarer afin de reprendre courage pour remplir tout leur devoir.

Si de dures épreuves nous sont réservées, a déclaré le colonel, que nos militaires se souviennent que leur uniforme signifie bravoure, dévouement, abnégation, et qu'ils doivent acquiescer des qualités de discipline, de sobriété et d'instruction. Car une armée ne vaut que par ce que valent individuellement ceux qui la composent.

En terminant, M. le colonel Monnier adressa ses remerciements personnels et ceux de la troupe à tous ceux qui n'avaient ménagé ni leur temps ni leurs peines pour la réussite de la soirée des troupes. M. le lieutenant Weingert prononça encore, pour les soldats de langue allemande, quelques paroles vibrantes de patriotisme. Puis M. Paul Robert chanta des chansons de Jacques-Dalcroze et récita quelques monologues. Tour à tour pathétique ou jovial, il émut, puis fit rire aux larmes l'assistance. Alternant avec les discours et les chants, la musique du dépôt joua fort bien quelques-unes des vieilles marches de nos soldats.

Cette soirée de la grande famille militaire de la caserne laissera à tous ceux qui en furent les témoins un bienfaisant souvenir.

Les militaires-automobilistes de Bulle ont eu aussi hier leur arbre de Noël, pour lequel des dons généreux étaient venus d'un peu partout, et en particulier de Bulle, de Lausanne et de Genève. M. le Dr Alex, révérend curé de Bulle, et M. le pasteur Merminod ont prononcé deux substantiels discours. A 6 heures du soir, à l'Hôtel Moderne, un grand banquet reconforta les vaillants soldats que Bulle est heureux d'héberger. C'est par un beau concert que s'est clôturée cette journée si réussie.

M. le lieutenant Fornalaz a eu tout le mérite de l'organisation de cette charmante manifestation.

Les amis de Fribourg à la guerre

Le général gouverneur de Bellort a cité à l'ordre du jour l'abbé Macker, sergent du 235^{ème} d'infanterie, pour le fait suivant :

Au combat d'Amertzwiler, le 2 décembre, l'abbé Macker s'est élancé sous un feu violent à cent mètres en avant de sa compagnie pour porter à un blessé, qui se trouvait entre les deux lignes, les secours de la religion. Le blessé se trouva être un protestant ; l'abbé Macker le prit sur ses épaules et le rapporta auprès de sa compagnie.

M. l'abbé Macker a été de 1904 à 1912 sous-directeur à la Villa Saint-Jean.

Conférences apologetiques pour les hommes et les jeunes gens

Demain dimanche, 27 décembre, à 6 h., au cercle catholique, conférence apologetique pour les hommes et pour les jeunes gens : plans, méthodes, critique, en usage dans le clergé catholique, pour la formation théologique de ses ministres ; morale : pratiques religieuses et pratiques irréligieuses.

Arbre de Noël

Demain dimanche, 27 décembre, dès 3 1/2 heures de l'après-midi, aura lieu dans la grande salle du Cercle catholique l'Arbre de Noël des enfants des membres. Les enfants belges en séjour à Fribourg et dans les environs sont invités à cette petite fête.

Décès

On nous écrit : Une figure caractéristique vient de disparaître de la scène bulloise, celle de M. Auguste Davet, ancien agent d'affaires.

Auguste Davet était originaire de Bouloz, mais il passa sa jeunesse à Romont, où il eut l'avantage de faire quelques classes à l'école secondaire.

Après un stage chez M. le notaire Gobet, il travailla dans diverses études. Il fut le dernier candidat qui obtint le brevet d'agent d'affaires. Il aimait rappeler, à cet égard, avec reconnaissance, les encouragements que lui avait donnés M. Louis Cardinaux, alors secrétaire à la direction de la Justice.

Etabli comme agent d'affaires à Bulle, M. Davet s'y fit une très grande clientèle ; mais la loi sur les poursuites vint le mettre sur la rue. Depuis lors, il fut l'employé consciencieux et dévoué de divers notaires, du greffe du tribunal de la Gruyère et du contrôle des hypothèques de Bulle. A côté de son travail, il était le conseiller désintéressé des déshérités qui ne pouvaient se payer le concours des hommes de loi.

M. Davet était un homme droit, consciencieux, un employé exact et fidèle. Ce lui fut un grand chagrin de devoir, à la suite de la transformation du régime du contrôle de Bulle, se séparer de son ancien chef de bureau et ami. Il garda une vive peine de cette séparation, malgré la bienveillance qu'il avait rencontrée dans le nouveau milieu administratif.

Cet homme, qui a fait beaucoup de bien sans que personne en soit venu à l'idée, a été heureux de mourir avec les consolations de la religion. Qu'il repose en paix !

On nous annonce encore de Bulle le décès de M. Joseph Seydoux, négociant et conseiller communal, qui est mort à Montreux, où il avait été chercher un climat plus propice à sa santé ébranlée. M. Seydoux n'était âgé que d'une quarantaine d'années. C'était un négociant très entendu et un homme d'agréable caractère.

Soirée théâtrale et musicale

La Société de Belles-Lettres organise, pour le mercredi 6 janvier, jour des Rois, une soirée théâtrale et musicale au profit des œuvres de bienfaisance. Au programme : Par un jour de pluie, comédie de M. Louis Forest, et Pais ce que dois, pièce en un acte, de François Coppée. Pour la partie musicale, la Société de Belles-Lettres s'est assurée le concours de quelques-uns de nos meilleurs artistes. Nous publions prochainement le programme de cette soirée, à laquelle le public de Fribourg, dont la charité est incépissable, fera, nous n'en doutons pas, un excellent accueil.

L'assainissement des Grands Marais

Sur l'initiative de la commission dirigée par la correction intérieure du Grand Marais, M. l'ingénieur Techttermann, chef du bureau cantonal du génie agricole, a donné l'autre jour une conférence à Galmiz. Les délégués des communes intéressées à la correction y assistaient. M. Techttermann a présenté un projet qui a été adopté à l'unanimité. Il prévoit la correction du canal de Fraschèls et de l'ancien lit de la Bibera depuis le Pilon d'os de Ried jusqu'à son entrée dans le lac de Morat. Le coût de l'entreprise est évalué à 74,000 fr.

Le projet sera soumis aux autorités fédérale et cantonale en vue de l'obtention des subside de la Confédération et du canton.

Souscription en faveur des réfugiés belges en Suisse

(Dons reçus par le comité fribourgeois) Anonyme (2^{ème} versement mensuel), 20 fr. ; les sous-officiers de la batterie 17, 2 journaux de leur solde, soit 63 fr. ; la Société fédérale de gymnastique « Freiburgia », 25 fr. ; anonyme du Bas-Vully, 20 fr.

Syndicat des locataires. — Demain dimanche, 27 décembre, à 8 h. après midi, dans la grande salle du Palais de justice (rue Saint-Nicolas), assemblée générale du syndicat des locataires. Tractanda : Réception de nouveaux membres ; statuts et divers.

Tous les locataires sont cordialement invités.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naisances

20 décembre. — Geschwoner, Berthe, fille de Benedict, agriculteur, d'Ueberstorf, et de Régine, née Andrey, rue des Forgeons, 194.

Stempfel, Albertine, fille d'Alphonse, terrassier, de Brünisried, et de Thérèse, née Bonguet, Petit-Saint-Jean, 47.

Zumwald, Maxime, fils de Maxime, charretier, de Guin et Saint-Antoine, et d'Anne, née Vallélian, Beauregard, 36.

21 décembre. — Monti, Charles, fils d'Achille, marbrier, de Cuzago (Italie), et de Marie, née Moroni, rue Grimoix, 1.

Brohy, Jeanne, fille d'Emile, menuisier, de Fribourg, et de Marie, née Binggeli, Getten, 238.

Promesses de mariage

22 décembre. — Anderson, Félix, employé d'hôtel, de Tavel, né le 14 janvier 1884, avec Guillaum, Marie, de Soing (France), institutrice à Courion, née le 15 octobre 1886.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE EUROPEENNE

En Flandre

Paris, 26 décembre.

Le correspondant du Times télégraphie qu'il a des raisons de croire que les alliés ont réalisé une avance appréciable en vue de chasser l'ennemi de Lille.

Dans la Champagne et l'Ardenne

Troyes, 26 décembre.

Le Petit Troyen est informé que les services télégraphiques de Reims et de dix-huit bureaux de la région viennent d'être de nouveau ouverts au public.

Ce même journal annonce qu'un train aurait pu atteindre la gare de Châtelet, dans les Ardennes, sur la ligne Mézières-Charleville.

Allemagne et Belgique

Paris, 26 décembre.

Le Petit Parisien raconte, dans un long article, dans quelles conditions, trois fois en quatre mois, l'Allemagne a fait des propositions de paix à la Belgique, et comment le gouvernement belge, fidèle à ses devoirs internationaux, les a repoussées.

Fête de charité

Paris, 26 décembre.

L'Union nationale des cheminots a organisé, le 25 décembre, un arbre de Noël pour les enfants des cheminots belges et français des régions envahies. Le ministre des travaux publics, M. Sembat, présidait. Il était entouré du ministre de Belgique et des principales notabilités des compagnies de chemins de fer.

Paris, 6 décembre. Le président de l'Union nationale a remis 100,000 fr. à la disposition du comité institué en vue de venir en aide aux réfugiés.

Un avion allemand en Angleterre

Londres, 26 décembre.

(Officiel.) — Hier vendredi, à midi 30, un aéroplane ennemi a été aperçu, à une grande hauteur, allant dans la direction de l'est à l'ouest et volant au-dessus de Sheerness, à l'embouchure de la Tamise, à 100 kilomètres de Londres. Un avion britannique est aussitôt parti à sa poursuite. Il a frappé deux fois et l'a chassé vers la mer.

Le roi Albert décoré

Paris, 26 décembre.

Le Matin apprend du Havre que le roi Albert a été décoré de l'Ordre de Léopold de nombreux officiers et soldats des détachements de fusiliers marins français, qui se sont distingués dans la défense des lignes de l'Yser.

Dans le Luxembourg

Paris, 26 décembre.

Selon l'Echo de Paris, les Allemands auraient interdit les semailles dans le grand-duché de Luxembourg.

Bulletin russe

Pétrograd, 26 décembre.

Communiqué du généralissime, le 25 décembre, à 6 h. du soir :

Il n'y a aucune modification sur notre front de la rive gauche de la Vistule et sur celui de Galicie.

Pendant la nuit du 24 décembre, et pendant toute la journée suivante les Allemands ont prononcé leurs attaques principalement dans les régions de Scharzhof (sur la Bzoura) et de Bolimof (sur la Ravka). Toutes ces attaques ont été repoussées avec d'énormes pertes pour l'ennemi.

Les combats sur la rive gauche de la Pilitza continuent.

Durant le développement de notre offensive dans les contreforts des Carpathes, deux de nos régiments d'infanterie ont fait preuve d'une grande vaillance. Ils ont passé sous un feu meurtrier et ayant de l'eau jusqu'à la ceinture dans les yeux clairs de la rivière Jasiok (entre le col de Dukla et Jasio) et délogé ensuite les Autrichiens de leurs lignes à coups de balonnet. Ils ont fait prisonniers quatre officiers et 150 hommes.

Bulletin autrichien

Vienne, 26 décembre.

Communiqué officiel :

Sur le théâtre de la guerre du nord-est, on a continué à combattre hier sur une grande partie du front. Dans la région de Nagyag et dans celle de Latomca (versant sud des Carpathes centrales, en Hongrie), nos troupes ont repoussé plusieurs attaques avec de graves pertes pour l'ennemi. Près du col d'Uszoc, nous nous nous sommes emparés d'une hauteur à la frontière.

En Galicie, l'ennemi a été refoulé plus loin encore dans la direction de Lisko (San supérieure, au sud de Przemysl). Par contre, entre la Vistok et la Biala (centre des positions autrichiennes, de Jasio à Tarnof), il a continué ses attaques pendant toute la journée ; elles ont redoublé d'intensité le soir du 24 et pendant la nuit de Noël.

Sur la Dunaletz et sur notre front de

la Pologne russe, qui reste inchangé, il y a eu sur différents points des combats d'artillerie, et ailleurs a régné la tranquillité.

Il ne s'est rien produit sur le théâtre de la guerre dans les Balkans.

Au nord comme dans le sud, nos braves troupes songent avec reconnaissance au pays natal, d'où elles ont reçu tant de cadeaux de Noël. La charité du peuple allemand, qui a participé à cette œuvre par des dons importants, a été saluée chaleureusement comme une nouvelle preuve de l'union intime des deux armées alliées.

Les Serbes en marche

Rome, 26 décembre.

On mande de Trieste qu'une armée serbe marcherait actuellement vers Agram, capitale de la Croatie.

Paris, 26 décembre.

(Havas.) — L'Echo de Paris apprend de Belgrade, en date d'hier, 25 décembre, que, malgré les efforts des Autrichiens, les Serbes avancent journellement sur tous les points, en Bosnie-Herzégovine.

Craintes à Vienne

Rome, 25 décembre.

On mande à la Gazette del Popolo qu'une grande panique s'est emparée de la population à Vienne, à l'annonce qu'une armée russe considérable est apparue en Galicie occidentale. Un autre correspondant télégraphie de Pétrograd que la Russie compte s'emparer de Vienne en janvier prochain.

Griets austro-hongrois contre la Russie

Vienne, 26 décembre.

Sp. — La Nouvelle Presse Libre publie un article du comte Julius Andrássy, intitulé : « La Russie et la Serbie ». L'auteur relève que le point de vue russe relativement à la Serbie n'a pas toujours été celui d'avant la guerre. Il fut un temps où la Russie était d'accord que, en cas de chute de la Turquie, la Bosnie et l'Herzégovine, dit-il, devaient nous échoir à nous et non à la Serbie. La Russie était prête à sacrifier pour la Bessarabie des intérêts serbes vitaux. Même après le traité de Berlin, la Russie poursuivait cette politique, dont le principe était de nous satisfaire aux dépens de la Serbie. Alors, c'était la Bulgarie qui était à la base des calculs russes. La Russie voulait donner satisfaction à la Bulgarie pour se l'attacher. Longtemps notre influence (austro-hongroise) fut prépondérante à Belgrade sans que la Russie émettât aucune objection. Lorsque le prince de Bulgarie, Alexandre de Battenberg, battit le roi Milan de Serbie, la Russie resta complètement indifférente au sort de la Serbie. Ce fut même l'Autriche-Hongrie qui dut sauver ce pays, pour les intérêts duquel coule aujourd'hui le sang des pacifiques moines russes. Cette politique partait du principe que la prépondérance autrichienne en Serbie ne pouvait pas mettre en danger l'existence de la Russie, tandis que, au contraire, la dépendance de la Serbie vis-à-vis de la Russie aurait constitué certainement un danger pour l'Autriche-Hongrie. Aujourd'hui les intentions politiques de M. Sazonof, ne sont pas de nature défensive, mais exclusivement agressives. Du moment que la Russie veut briser l'Autriche-Hongrie, il faut, en tous cas, qu'elle soutienne la Serbie. Cette politique n'est compréhensible que si l'on songe que ce n'est pas pour l'amour de la Serbie que la Russie s'est mise en guerre ; elle devait se placer aux côtés de la Serbie pour faire une guerre inévitable, tôt ou tard.

Il faut ajouter que les peuples des Balkans, dont la Russie a utilisé plusieurs fois les aspirations à la liberté pour établir sa prépondérance dans la péninsule balkanique, ne voudraient pas devenir et rester des serviteurs obéissants de la Russie. La Serbie seule demeure son vassal fidèle. M. Sazonof s'est cramponné au principe de l'indépendance absolue de la Serbie, non parce qu'il y voyait une condition essentielle de sécurité de paix et de puissant développement pour la Russie, mais uniquement parce qu'il ne pouvait pas poursuivre avec succès, d'une autre manière, sa politique agressive.

Au Caucase

Constantinople, 26 décembre.

Le grand quartier général turc communique :

Sur le front du Caucase, nos troupes ont remporté une victoire décisive entre Olty et Id (entre Erzeroum et Kars). La bataille continue avec de nouveaux succès pour nous. Jusqu'ici, nous avons capturé 6 canons, plus de 1000 prisonniers, dont un colonel, et des quantités de munitions et de matériel de guerre.

Nos troupes ont repoussé au delà de la frontière l'ennemi qui se trouvait dans l'Id. Devant l'attaque de nos forces principales, les Russes abandonnèrent leurs positions d'Azab et d'Argosche et s'enfuirent en désordre. Cette action de l'armée ottomane est une réponse significative aux rapports russes des 17 et 20 décembre, disant que l'armée ottomane céderait et que les Russes, dans des attaques

moutures, lui avaient infligé une défaite et de fortes pertes.

Pétrograd, 26 décembre.

L'état-major de l'armée russe du Caucase communique, le 25 décembre, à 9 h. du soir :

Dans la région de Tutach (Arménie turque, district d'Alaschgerd), l'ennemi a tenté une offensive dans diverses directions. Il a été repoussé et s'est replié. Sur les autres fronts, il n'y a aucun changement.

A Constantinople

Rome, 26 décembre.

P. T. S. — On confirme que la position politique serait très sérieuse à Constantinople. Un fort mouvement se ferait jour contre la politique du cabinet actuel. Il semble que le parti de Talaat pacha poursuivra une politique diamétralement opposée à celle d'Enver pacha et qu'il veuille profiter de son absence pour combiner un coup d'Etat.

Incident turco-américain

Paris, 26 décembre.

(Havas.) — D'Athènes au Matin : Malgré l'intervention du commandant d'un navire de guerre américain, les autorités turques du port de Tripoli de Syrie ont refusé de laisser partir les ressortissants anglais et français en même temps que leurs consuls, qui étaient montés à bord du Virginie. Quelques-uns ayant réussi quand même à gagner le navire, les Turcs tentèrent de provoquer des désordres. On dut employer la force pour les calmer. Le commandant américain dut même menacer de faire feu.

Le ministre des Etats-Unis a adressé une protestation à la Porte.

Roumanie et Bulgarie

UNE PAGE D'APOLOGÉTIQUE

Rapport de M. Etienne Lamy lu à l'Académie française le 17 décembre 1914

La foi et la littérature française

La littérature dispose de deux univers, celui des réalités et celui des fictions. Elle observe et elle imagine. Mémoire du monde et fondatrice de durée, elle fixe les choses vraies qui, sans elle, s'évanouiraient comme des songes...

La révolution du XVIII^{ème} siècle

Au XVIII^{ème} siècle, ces réserves de respect se trouvent épuisées. Dans les institutions où les pères s'étaient sentis défendus, les fils se sentent captifs. Pour se délivrer, ils opposent au droit de la société le droit de l'homme...

Le changement transforme la littérature

Le changement transforme la littérature et les méthodes de persuader. Jusque-là la concordance d'une tradition continue semblait la preuve la plus certaine de la vérité.

Certes, les maîtres d'immortalité n'étaient ni les seuls, ni les plus nombreux, ni les plus illustres représentants des lettres françaises. Certes encore, les pires pornographes nous ont compromis par des œuvres ignorées de nous...

Salutaire réaction

Ils ont trop tôt désespéré de nous. Le mal a atteint sa limite quand il a laissé voir son étendue. Il a dissimulé tant qu'apparaissent seulement les conséquences émosseuses d'une formule séductrice.

leur chance de fortune. Elle formait un groupe restreint et clos où chaque membre veillait jalousement sur le prestige commun, devant sa considération propre à l'instinct de ses pairs et ne la conservait que par les élégances du courage, les délicatesses de la dignité...

L'avènement de la bourgeoisie

Mais ce privilège héréditaire d'une caste ne pouvait longtemps la défendre contre l'esprit de conséquence qui réclamait toute la primauté pour l'intelligence individuelle et, par la Révolution française, prépara l'avènement de la bourgeoisie.

La démocratie

Le gouvernement de la bourgeoisie n'était encore qu'une transaction et une transition. Contre la minorité la logique du droit individuel prévalait et arma du suffrage universel la démocratie.

Psychologues, physiologistes, réformateurs, dramaturges, romanciers, nouvelles s'abattirent sur l'amour comme sur leur proie, au nom du droit individuel attaqué par le mariage, conclurent au divorce, puisèrent à l'union libre, légitimèrent la stérilité de cette union.

Certes, les maîtres d'immortalité n'étaient ni les seuls, ni les plus nombreux, ni les plus illustres représentants des lettres françaises. Certes encore, les pires pornographes nous ont compromis par des œuvres ignorées de nous...

Salutaire réaction

Ils ont trop tôt désespéré de nous. Le mal a atteint sa limite quand il a laissé voir son étendue. Il a dissimulé tant qu'apparaissent seulement les conséquences émosseuses d'une formule séductrice.

saire de l'individu envers les intérêts généraux soient obtenues et durent, il faut qu'il ne les accepte pas par un consentement libre de se refuser et de se laisser, il faut qu'elles s'imposent à lui, malgré les révoltes de sa volonté, comme des devoirs absolus...

Les directions nouvelles : Poésie

Vous-les connaissez, ces directions nouvelles ? Consultez d'abord le vol des poètes. Comme les oiseaux migrateurs, quand la saison change, vont et viennent dans l'air et par de vastes orbites rassemblent et orientent l'armée voyageuse, les poètes sont les premiers témoins de l'avenir...

Les penseurs

D'un pas plus lent, les penseurs suivent la route que les inspirés survolent. Non seulement un fervent encyclopédique a renouvelé la science religieuse, pour mieux rapprocher de la raison ce qui la dépasse, mais les croyants de la raison seule ne l'entendent pas comme autrefois.

Le respect des réalités

La littérature qui borne son regard aux choses de ce monde apparente la multitude et la variété de ses œuvres par deux habitudes communes, et échappe de plus en plus aux deux influences importées du XVIII^{ème} siècle.

sens plus exigeant un bon mot n'a plus le dernier mot. Si les serviteurs de l'anarchie et de la haine ont menacé de subversion totale la société, que pèsent leurs thèses, mises en balance avec les efforts salutaires qui défendent la société en la réformant ?

Le roman

Les romans ne sont pas encore près de manquer, mais eux-mêmes se transforment. Non que beaucoup ne soient faits encore à la mode d'hier, mais comme de toute mode qui retarde, on discernait mieux les laideurs et les non-sens.

Et ce n'était que le début d'une intelligence plus complète et plus rénouvée. Si puissant que soit l'amour, il n'est pas le seul maître qui agisse sur les hommes et par eux sur la société.

Le retour à la tradition

Il n'y a point à la quelle que quelques incertitudes et partielles de la fantaisie française, mais un mouvement régulier et cohérent de notre pensée nationale.

Jamais, il garde une part de ce qu'il délaisse, il ne reprend pas tout ce à quoi il revient, et le passé et le présent, même lorsqu'ils semblent les plus dissemblables, se mêlent pour préparer l'avenir.

Tout, il est vrai, repose sur le bon sens général. Et c'est pourquoi certains se méfient. Ils ne contestent pas l'effort vers les pensées et les œuvres saines, mais ils prétendent que cette tentative est la singularité d'une élite.

Renouveau

Il y a cinq mois, ces tristes gardaient une vraisemblance. Les pessimistes gardaient quelque droit de définir la France : trente-huit millions d'isolés, ceux-ci dans leurs plaisirs, ceux-là dans leurs gains.

Les haines sociales n'auront ni la même prise sur les âmes rapprochées par des affections et des souffrances communes, ni le même butin dans un pays où la richesse sera moins à partager qu'à refaire.

Nouveauté pleine d'espérance. Quand la littérature s'efforce à préserver d'une chute menaçante les mœurs et les pensées d'un peuple, le poids mort qu'elle doit soulever l'alourdit elle-même.

du beau, elle n'a plus à monter isolée au-dessus des pensées et des actes habituels : il lui suffit de rester unie à ce qui a été voulu et fait par tous.

FRIBOURG

- Soupe populaire 1^{ère} liste de souscriptions M. Marcel Von der Weid, conseiller d'Etat, 20 fr.; M. Romani de Weick, conseiller communal, 50 fr.; M. Dr. prof. Pierre Aebly, 10 fr.; M. Paul Aebly, 20 fr.; M. L. Henney, 10 fr.; M. Collareur sur Terrier, 20 fr.; étudiants du laboratoire de chimie N° 1, Université, 20 fr.; M. le prof. Bissler, 5 fr.; M. B. Barthélémy Thalmann, entrep., 10 fr.; M. Jacques Thalmann, Schenberg, 5 fr.; M. Emil Meyer, comptable, 5 fr.; M. Jean Brühari, conseiller communal, 50 fr.; M. le prof. Joseph Girardin, 10 fr.; anonyme, 5 fr.; anonyme, 10 fr.; M. Marie Betsier, 2 fr.; anonyme, 5 fr.; M. Raymond Bugnon, fermier à Gambach, 5 fr.; Pensionnat catholique de la Chasotte, 50 fr.; M. Rodolphe de Gottran-Brémond, 12 fr.; M. le capitaine C. Bonny, 50 fr.; M. Emilie Villard institutrice, 5 fr.; A. B. S. D. B. E., 10 fr.; M. Macherel, gardien éc. M.-O., 5 fr.; M. Frédéric Zwigg, mécanicien, 5 fr.; M. Paul Poffet, charcutier, 10 fr.; M. Victor Sautaux, concierge à Gambach, 5 fr.; J.-C., 10 fr.; M. H. Blanc, 2 fr.; Société française de bienfaisance, 100 fr.; Dames de la villa Reynold d'Agly, 10 fr.; M. Jean-Figli, directeur de la Banque cantonale, 50 fr.; M. Paul Frogin, employé à la gare, 20 fr.; M. Ludovic Hartmann, caissier de ville, 10 fr.; M. Jules Nonnast, instituteur, 5 fr.; M. Huber, 10 fr.; M. Ed. Hering, coiffeur, 5 fr.; M. Emilie Meyer, comptable, 2^{ème} versement, 5 fr.; M. Aimé Chiffelle, négociant, 10 fr.; M. H. Blanc, 2^{ème} versement, 3 fr.; M. Victor Sautaux, 2^{ème} versement, 5 fr.; M. Marie Betsier, 20 fr.; M. Ernest Weil, ministre, 5 fr.; Coopérative Espérance, 100 fr.; M. le comte de Leuzbour, 20 fr.

Total de la 1^{ère} liste: 771 fr.

SOCIÉTÉS

Cercle catholique. — Dimanche 27 décembre, à 8 h. h. du soir, soirée familière pour les membres du Cercle, leurs familles, amis et connaissances. Société de gymnastique des hommes. — Nous rappelons à MM. les sociétaires la soirée familière qui aura lieu demain dimanche, à 8 h. h., au local, Brasserie Viennoise.

MEMENTO

Institut de Hautes Etudes, villa des Fougères, lundi soir, à 5 heures, conférence hors cadre, par M. Robert Telin, homme de lettres : Les paradis infernaux. Entrée 50 cent. pour les personnes qui n'ont pas d'abonnement.

Calendrier

DIMANCHE 27 DECEMBRE SAINT JEAN apôtre et évangéliste A l'insinuation de l'Eucharistie, saint Jean reçut des connaissances surabondantes et pénétra les mystères divins. De là, la noblesse de son Évangile sur la divinité de Jésus-Christ. Au Calvaire, Jésus lui confia sa Mère. Saint Jean survécut à tous les apôtres; il mourut l'an 101.

LUNDI 28 DECEMBRE

LES SAINTS INNOCENTS Salons ces premières et tendres fleurs des martyrs, moissonnées au sein de la vie. Salut donc, premiers héros de Jésus-Christ, qui avez eu la gloire de mourir pour Lui avant même de le connaître!

Services religieux de Fribourg

- DIMANCHE 27 DECEMBRE Saint-Nicolas à 5 h. h., 6 h. h. et 7 h. h., messes basses. — 8 h. h., messe des enfants chantée, instruction. — 9 h. h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h. h., office capitulaire. — 11 h. h., vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h. h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 1/2 h., chapelot. Saint-Jean à 7 h. h., messe basse. — 8 h. h., messe des enfants avec instruction et chants. — 9 h. h., grand messe avec sermon. — 10 h. h., catéchisme de première communion. — 11 h. h., vêpres, catéchisme et bénédiction. — 6 1/2 h., chapelot. Saint-Marie à 6 h. h., messe basse. — 8 h. h., messe chantée, sermon allemand. — 9 h. h., catéchisme français. — 10 h. h., messe basse, chants des enfants, sermon français. — 11 h. h., catéchisme allemand. — 2 h. h., vêpres, procession et bénédiction. — 3 h. h., réunion de la Congrégation des Enfants de Marie. — 6 1/2 h., chapelot et prière du soir. Collège à 6 h. h., 6 h. h. 1/2, 7 h. h., 7 h. h., messes basses. — 9 h. h., messe des enfants. — 10 h. h., office paroissial, sermon. — 2 h. h., vêpres paroissiales. Notre-Dame à 6 h. h., messe basse. — 8 h. h., messe chantée, sermon allemand. — 9 h. h., messe des enfants allemands, avec chants, instruction. — Après la messe, catéchisme. — 2 h. h., vêpres, chapelot. RR. PP. Cordeliers à 6 h. h., 6 h. h., 7 h. h., 8 h. h., messes basses. — 9 h. h., grand messe. — 10 h. h., service académique, messe basse. — 2 h. h., vêpres. RR. PP. Capucins à 6 h. h. et 10 h. h., messes basses. — Dévotion des Quarante Heures. — 4 h. h., sermon français et bénédiction du Très Saint Sacrement. Chapelle du Lac-Noir: Messe à 9 h. h. du matin. (La chapelle est chauffée.)

Banque Populaire Suisse

Garantie des déposants :
Le capital versé et les réserves s'élevant à 80 millions

Nous recevons toujours des fonds sur
Carnets d'épargne
productifs d'intérêts dès le lendemain du dépôt.
Dépôts à partir de 50 centimes.
Taux 4 1/4 %. Livrets gratuits.
Sur demande, nous délivrons des
Coffrets d'épargne

gratuitement à toute personne possédant déjà ou se rendant acquéreur d'un carnet d'épargne avec un dépôt minimum de Fr. 3.—



FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre
Agences : Bulle, Châtel-Saint-Denis, Estavayer, Domdidier, Morat, Romont, Vissalgraud, Le Mouret.

Une bonne sommière

parlant les deux langues et présentant bien. demande place pour tout de suite.
Adresser offres sous H 5700 F, à l'Agence Haasenstein et Vogler, Fribourg. 4979

JEUNE HOMME

robuste et exempt du service militaire, demande place pour Noël, comme valet.
S'adresser sous H 5169 F, à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 4958

KODAKS

à vendre d'occasion

- 1 appareil Vest-Pocket
- 1 " Brownie 2
- 1 " pliant 8x10 1/2
- 2 appareils pliants 6 1/2x9
- 1 appareil pliant 9x12
- 1 appareil Block-Note 8 1/2x9.

Renseignements et prix, chez M. Meinel, 9, place Saint-François, au 1^{er} étage, Lausanne.

A LOUER
à partir du 1^{er} février 1915, une bonne
boulangerie
logement, dépendances, centre de la ville de Châtel-Saint-Denis. Clientèle assurée.
Offres, cond., adres. : Louis Lambert, propriétaire, Châtel-Saint-Denis. 4993

A LOUER
dans le centre de la ville, un magasin, bien situé, 2 vitrines.
S'adresser à RYSER et THALMANN, 2, rue de Romont. 4692

Mises de bétail et chédail

Pour cause de vente de domaine, le soussigné exposera en vente, en mises publiques, le **lundi 28 décembre**, de 9 h. du matin, à son domicile : 2 vaches prêtes au veau, 1 veau de l'année, et tout son chédail, trop long à détailler.
A la même adresse, à vendre tout de suite une truelle garantie sage, portant de 16 semaines, 3^{es} nichées.
 Paiement au comptant.
Léon DROUX,
La Pépinière, Bulle.

Maison spéciale pour Soieries et Velours

Riche assortiment des tissus les plus modernes pour manteaux, robes, blouses, toilettes de ville et de société

E. Jucker & Co, Berne
ci-devant Guido Kellenberg.
Place du Théâtre

Vient de paraître :

L'ALMANACH CATHOLIQUE DE LA SUISSE FRANÇAISE

pour 1915

Prix : 30 cent.; franco, 35 cent.

En vente à la Librairie catholique, 130, Place Saint-Nicolas et à l'Imprimerie Saint-Paul, 38, Avenue de Pérolles, Fribourg et dans toutes les autres librairies.

Mises de bétail et chédail

Pour cause de cessation de bail, le soussigné vendra en mises publiques, le **mercredi 30 décembre prochain**, devant son domicile, à **Veyrier**, tout son bétail et chédail, soit : 1 jument de 9 ans, 8 mères-vaches prêtes ou vélées, 3 génisses de 2 ans dont 2 portantes et 3 génisses d'un an ; 1 char à pont, avec cadre, 2 chars à schelles, 1 char à ressorts, 1 caisse à purin (contenant 300 litres), 1 caisse à gravier, obenaquets, 1 faucheuse, 1 fenette, charrette brabant, hache-paille, moulin à vanner, herbes à prairie et autres, meulière à aiguiseur, colliers de chevaux et de vaches, clochettes, boîtes à lait, râseau en fer, ainsi que différents outils agricoles.
Les mises commenceront à 9 heures du matin pour le chédail et à 1 heure après midi pour le bétail.
Terme de paiement. 4996-1727 H 5218 F

L'exposant : **Mallard, Louis.**

A LOUER appartement meublé

de cinq belles chambres, cuisine et dépendances.
S'adr. sous chiffres H 4924 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg. 4728

Cadeau de Fête

Caisse de 5 kg. avec : Figues, dattes, amandes, bananes, torrons, Fr. 4.15. Oranges et citrons gros : 100 pièces, Fr. 4.95 ; tout franco.

Solari & Co, Lugano.

Photographie A. LENZI, Château-d'Ex

Le plus joli cadeau, le meilleur marché, est une bonne photographie et surtout pour nos soldats à la frontière.
Se recommande à sa bonne clientèle de la Gruyère. 4850

CHAUFFAGE

Pour toutes vos réparations ou transformations à votre chauffage central, adressez-vous à la **CALORIE**, rue du Tir, 12, Fribourg.
Téléphone N° 1.44

Malgré la situation actuelle

notre maison livre contre remboursement, tous ses articles, sans augmentation de prix. Chaque montre est garantie 3 ans sur facture.
N° 203. Remontoir ancre, boîte métal frappé 1^{re} qual. FR. 7.50
1^{re} qual. 6.50
N° 206. Remontoir ancre, 15 rubis, forte boîte argent, gravée, riche, cuv. arg., mouvement de 1^{re} qual. 22.50
N° 207. Pour militaires, montre-bracelet cuir, boîte arg., bon mov. cyl., 10 rub. 12.50
N° 208. Remontoir argent, cuv. arg., excel. movem. cyl., 10 rubis, pour dames 1^{re} qual. 12.50

Jusqu'en Fvevel-Az, il sera joint, gratis, un joli cadeau à chaque envoi.
Mirador WATCH, La Chaux-de-Fonds IV

CRÉDIT GRUYÉRIEN, à BULLE

Capital : Fr. 1,000,000.—
Nous recevons actuellement des dépôts à terme aux conditions suivantes :
à 1 an 4 1/2 %
à 3 ans 5 %
Titres nominatifs ou au porteur
Les dépôts en comptes courants et caisses d'épargne, de toute nature, sont reçus aux meilleures conditions.
Correspondant officiel pour la place de Bulle de la Banque Nationale Suisse, compte N° 1140.
Compte de chèques et virements postaux N° II. 543.
Bulle, le 19 décembre 1914. H 1973 B 4932

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

Institué par décrets du Grand Conseil du canton de Vaud des 18 décembre 1858, 15 août 1874 et 12 février 1901

Capital social autorisé : Fr. 30 millions
DONT 24 MILLIONS ÉMIS ET ENTIÈREMENT VERSÉS. — INTÉRÊT 4 % GARANTI PAR L'ÉTAT
Réserves au 31 décembre 1913 : Fr. 8,757,743.33

EMPRUNT de Fr. 20 millions à 5 % Série M

ÉMISSION DE 1915

Titres de Fr. 500.— et de Fr. 1000.—, au porteur. Ceux de Fr. 1000.— peuvent être rendus nominatifs, sans frais. Intérêt semestriel, 1^{er} février et 1^{er} août

A valoir sur cet emprunt et, pour répondre aux besoins les plus immédiats, il sera ouvert une Souscription publique, dès le 4 janvier 1915 inclusivement, au cours exceptionnellement réduit de 98.50 %, soit Fr. 492.50 par litre de Fr. 500.— et Fr. 985.— par litre de Fr. 1000.—

Les souscriptions seront servies au fur et à mesure de leur arrivée, au Siège central, à Lausanne.

Les titres sont créés jouissance du 1^{er} février. — Leur libération pourra se faire en souscrivant ou, dès lors, jusqu'au 30 juin 1915, au plus tard, avec bonification ou adjonction de l'intérêt à 5 % au jour de règlement au siège du Crédit foncier.

Le remboursement de cet emprunt se fera AU PAIR, par voie d'amortissements annuels, ou par décaissement, dès et y compris l'année 1920.
Ce remboursement et le paiement des coupons auront lieu, sans frais, au siège du Crédit foncier, à Lausanne, et chez ses agents dans le canton, ainsi qu'aux domiciles qu'il pourra créer dans les principales villes suisses.
Comme les précédentes, cet emprunt est garanti par l'ensemble de l'actif du Crédit foncier, s'élevant au 31 décembre 1913, à Fr. 256,791,477.19, dont Fr. 234,554,923.89 sont représentés par des titres hypothécaires, en premier rang, sur des immeubles du canton de Vaud.

En vertu de l'arrêté du Conseil d'Etat, du 1^{er} décembre 1914, les tuteurs, curateurs et administrateurs de biens en régie, peuvent, sans l'autorisation de la Justice de paix, placer les capitaux qu'ils administrent sur les obligations foncières du Crédit foncier vaudois et déposer les titres et valeurs de tutelles et de curatelles dans cet établissement pour leur conservation et leur gérance.

Le Crédit foncier se charge, sans frais, de la garde et de la gérance de ses obligations foncières ; il en délivre des récépissés nominatifs.
Consulter le prospectus détaillé aux domiciles de souscription.

On souscrit sans frais, au Crédit foncier vaudois, à Lausanne et chez ses agents dans le canton, ainsi qu'aux domiciles ci-après :

Fribourg : Banque cantonale fribourgeoise. A. Glasson et Cie. Weck-Aeby et Cie.	Aubonne : Banque cantonale vaudoise. Union vaudoise du Crédit. Receveur de l'Etat.	Echallens : Crédit Yverdonnois. Union vaudoise du Crédit.	Montreux : Banq. William Guénot et Cie S. A. Receveur de l'Etat.	Payerne : Union vaudoise du Crédit. Dufey, Jules, agent.
Lausanne : Banque Cantonale Vaudoise. Bankverein Suisse. Banque Fédérale S. A. Banque Populaire Suisse. Banque de Lausanne. Caisse Populaire d'Épargne et de Crédit. Société Suisse de Banque et de Dépôts. Union Vaudoise du Crédit. Bory, de Cérinville et Co. Brandenburger & Co. Ch. Bugnion. Charrière & Roguin. De Meuron & Sandon. Dubois frères et succurs. à Ouchy. Galland & Co. G. Landis. Banque Ch. Masson & Co. S. A. Morel, Chavannes, Günther & Co. A. Régamny & Co. Ch. Schmidhauser & Co. Tissot, Monneron & Guya. Receveur de l'Etat.	Avenches : Banque cantonale vaudoise. Union vaudoise du Crédit. Broye. Union vaudoise du Crédit. Cachemille, César, agent.	Estavayer : Crédit agricole et industriel de la Broye.	Morges : Banque cantonale vaudoise. Union vaudoise du Crédit. G. Fleury. Monay, Carrard et Cie. Receveur de l'Etat.	Renens : Banque cantonale vaudoise. Union vaudoise du Crédit. Goulet et Cie.
Châtel-Saint-Denis : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Bellinzona : Banca del Ticino.	Genève : Crédit de la Suisse franç. (anc. Ormond et Cie. Société suisse de Banque et de Dépôts. H. Boyeyron et Cie. Paccard et Co. Tagand et Pivot. Receveur de l'Etat.	Moudon : Banque cantonale vaudoise. Banque populaire de la Broye. Union vaudoise du Crédit.	Sainte-Croix : Châtelain, Edouard, agent. Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.
Châtel-Saint-Denis : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Bex : Banque cantonale vaudoise. Paillard, Augsbourger et Co. Caisse de Prévoyance de Bienne. Banque Coopérative Suisse. Banque Populaire de la Gruyère. Crédit Gruyérien.	Grandson : Banque cantonale vaudoise.	Neuchâtel : Du Pasquier, Montmolin et Cie. Perrot et Cie. Pury et Cie. Receveur de l'Etat.	Sceller : Banque cantonale vaudoise. Crédit mutuel de la Vallée. de Riedmatten et Cie. Matthey, Aug., agent.
Château-d'Ex : Receveur de l'Etat.	Bienne : Banque Coopérative Suisse.	La Cure (Suisse) : Monnier, Philibert, agent.	Nyon : Receveur de l'Etat.	Sion : Matthey, Aug., agent.
Chaux-de-Fonds : Receveur de l'Etat.	Brigue : Banque Coopérative Suisse.	Leysin : Union vaudoise du Crédit.	Vallorbe : Banque cantonale vaudoise. Union vaudoise du Crédit.	Vevay : Receveur de l'Etat.
Chézillon : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Bulle : Crédit Gruyérien.	Locarno : Banca Svizzera americana. Banca della Svizzera Italiana. Banca del Ticino. Banque du Locle.	Orbe : Banque cantonale vaudoise. Union vaudoise du Crédit.	Yverdon : G. Montet. Receveur de l'Etat.
Chézillon : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Château-d'Ex : Receveur de l'Etat.	Le Locle : Du Bois et L'Hardy.	Oron : Banque cantonale vaudoise. Union vaudoise du Crédit.	Yverdon : G. Montet. Receveur de l'Etat.
Chézillon : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Chézillon : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Lugano : Banca della Svizzera Italiana. Banca del Ticino.	Payerne : Receveur de l'Etat.	Yverdon : G. Montet. Receveur de l'Etat.
Chézillon : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Chézillon : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Lutry : Banque cantonale vaudoise. Banque Coopérative Suisse.		
Chézillon : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Chézillon : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Martigny : Banque cantonale vaudoise. Banque Coopérative Suisse.		
Chézillon : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Chézillon : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Mendrisio : Banca della Svizzera Italiana.		
Chézillon : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Chézillon : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Mézières : Banque cantonale vaudoise. Banque populaire suisse.		
Chézillon : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Chézillon : Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat.	Montreux : Méville, D., agent.		